

Au sommaire

11 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Crédit immobilier. Crédit immobilier : assouplissement du régime de l'assurance emprunteur par la loi *Lemoine*

Urbanisme / Construction. Fixation des niveaux d'exigence de performance énergétique et environnementale pour les bureaux

13 FAMILLE - PATRIMOINE

Régimes matrimoniaux. Contribution aux charges du mariage sous forme d'apport en capital : importance d'une convention entre époux

14 FISCAL

Mutation à titre gratuit. Compte courant d'associé et allongement du délai de paiement fractionné des droits de succession

Impôt sur le revenu. Dispositif *Pinel* : prorogation du délai d'achèvement des logements acquis en l'état futur d'achèvement

16 RURAL

Baux ruraux. Un bail rural écrit qui n'a pas été résilié ne peut être continué par un bail verbal

17 PROFESSION

Acte notarié. Décret du 25 février 2022 relatif aux actes notariés à distance, à ceux contresignés par avocats et à la médiation

Notaires. Poursuite de la réforme des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Notaires. Ordre et calendrier prévisionnel d'instruction des zones d'installation des notaires pour 2021-2023

À LA Une

Loi 3DS : principales mesures relatives au droit immobilier

La loi du 21 février 2022 publiée au *JO* du 22 février 2022 a été nommée « 3DS » pour refléter les quatre axes qui la structurent : Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification. Elle comprend de très nombreuses dispositions relatives au droit immobilier. La plupart est centralisée au sein d'un titre intitulé : l'urbanisme et le logement. Toutefois, de nombreuses mesures disparates, parfois techniques, sont un peu disséminées au fil du très long texte.

Elle a pour objectif de concrétiser l'engagement pris à l'issue du Grand débat national de répondre aux besoins concrets et opérationnels et de gagner en souplesse et en efficacité.

> LIRE P. 1